

# ANDOUILLE



JUILLET 2018

## INFORMATIONS MUNICIPALES



### MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'exprimer lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, l'année 2018 sera pour notre commune une année de transition. En effet, afin de bien équilibrer notre budget, il est essentiel que chaque exercice fort en investissement soit suivi d'un exercice plus modeste, nous permettant ainsi de ne pas recourir à l'emprunt et encore moins de faire appel à une contribution plus grande de nos concitoyens.

Nous profitons aussi de ces pauses budgétaires pour tout d'abord achever les projets en cours et ce sera le cas pour le centre périscolaire de la Daumerie, en finalisant les aménagements extérieurs et une jonction piétonne par les jardins du presbytère.

Une année moins chargée en travaux certes, mais qui verra quand même la construction de la maison commune des aînés, programmée de longue date, et la rénovation des vestiaires de la salle des sports, dernière étape de la réhabilitation de cet équipement très utilisé.

Une année 2018 qui nous permettra donc de préparer les projets futurs en prenant le temps de bien penser leur conception et surtout en optimisant les recherches de leur financement. Ce sera le cas pour le futur transfert de la bibliothèque et l'aménagement progressif de nos rues et de leur sécurité. Cette année sera aussi pour nous tous, l'année de mise en œuvre des services désormais pilotés par notre Communauté de Communes à savoir : l'eau et l'assainissement ainsi que la gestion des zones artisanales. Ces transferts vers l'intercommunalité n'auront pas de conséquence dans votre vie quotidienne. En effet, les élus locaux en charge de ces dossiers resteront toujours vos interlocuteurs dans ces domaines. Cette mutualisation de moyens, si nécessaire en cette période de rarefaction ou d'optimisation des finances publiques, ne doit pas nous éloigner de la proximité que constitue le noyau communal.

Préparer l'avenir, structurer et équiper notre commune sont par essence l'ambition de toute équipe municipale. Ces dernières années, nous avons fait en sorte de positionner notre commune et de l'ancrer dans son bassin de vie.

La maison médicale et l'arrivée de deux médecins, l'ouverture du Village des Aînés ou encore l'offre de commerce élargie de la nouvelle supérette ont apporté une nouvelle dynamique à notre village. Nous le constatons dans le rythme soutenu des ventes de parcelles à construire du lotissement du Haut-Bourg qui nous amène d'ailleurs à préparer une nouvelle extension de zone à construire.

Nos artisans, nos commerces et nos entreprises semblent enfin entrevoir une reprise d'activité. Une embellie annonciatrice de cette sortie de crise tant attendue de tous et que nous pouvons aussi espérer pour nos agriculteurs, acteurs majeurs de notre économie locale. A ce propos, vous trouverez dans ce bulletin une nouvelle rubrique qui vous permettra de mieux faire connaissance avec les forces vives de notre commune.

Elle a pour but de mettre à l'honneur : une entreprise, un commerce, un artisan ou une association. Écrite en collaboration avec les acteurs concernés, elle permettra de valoriser les domaines dans lesquels ils exercent leurs talents et savoir-faire, les produits et les services qu'ils vous proposent.

Je vous laisse à la lecture de ce bulletin. Je vous invite aussi à suivre de façon plus réactive, les événements et l'actualité de notre commune sur notre site internet régulièrement mis à jour et complété d'un portail citoyen qui vous permet d'effectuer en direct de nombreuses démarches administratives et quotidiennes.

Bonne lecture à tous.

Cordialement

Bertrand LEMAÎTRE,

Maire d'Andouillé

### SOMMAIRE

|  |       |
|--|-------|
| Le Mot du Maire                                | 1     |
| Intercommunalité                               | 2     |
| Andouillé et ses alentours                     | 3     |
| Environnement                                  | 4     |
| <b>Travaux réalisés</b>                        |       |
| Station d'épuration - Salle de sports          |       |
| Gendarmerie - École - Eglise                   |       |
| Mairie - Chemins ruraux                        | 5     |
| Ensemble périscolaire                          |       |
| La Daumerie                                    | 6     |
| <b>Travaux à réaliser</b>                      |       |
| Aménagement des jardins du presbytère          | 7     |
| <b>Travaux réalisés ou en cours</b>            |       |
| Lotissement du Haut-Bourg                      |       |
| Maison commune                                 |       |
| Parking de la Scierie                          | 8     |
| <b>Aménagement de 3 sites</b>                  |       |
| <b>Code de la Rue</b>                          |       |
| Rochefort - Rue Bretagne                       |       |
| Rue de l'Hôtel-de-Ville                        | 9     |
| <b>Sécurité</b>                                |       |
| Commune & manifestations                       | 9     |
| <b>Fleurissement - Camping</b>                 |       |
| <b>Zone de Loisirs</b>                         | 10    |
| <b>Commerçants - Artisans</b>                  | 11    |
| <b>Scolaire - Écoles publiques</b>             | 12-13 |
| <b>Finances de la commune</b>                  | 14-15 |
| <b>Scolaires - École privée</b>                | 16    |
| <b>Périscolaire et scolaire</b>                |       |
| CME - ALSH                                     | 17    |
| <b>Service à la personne</b>                   |       |
| ATSEM - Portage des repas                      |       |
| Repas des Aînés                                |       |
| Le Club de l'Amitié                            | 18    |
| <b>Culture &amp; Loisirs</b>                   |       |
| Médiathèque - R.A.M.                           |       |
| A.D.M.R.                                       | 19    |
| Soirée irlandaise                              |       |
| Carnaval - Burlesques                          | 20    |
| <b>Comité des Fêtes et Jumelages</b>           |       |
| Comité des fêtes                               |       |
| Les trois jumelages                            | 21    |
| <b>Zoom sur les forces vives de la commune</b> |       |
| Elekto - Boucherie Pichereau                   | 22    |
| A.L.A. Handball / A.M.D.                       | 23    |
| Infos utiles                                   | 24-25 |
| État-civil                                     | 26    |
| Histoire locale - La Poste                     | 27    |
| And'Art  | 28    |

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Après l'étape essentielle du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) nous sommes désormais dans l'écriture de son aspect réglementaire. Une autre étape importante qui définira pour chaque parcelle, qu'elle soit publique ou privée, son affectation future (zone agricole, zone à urbaniser...). Les discussions sont fortes notamment concernant le bâti en zone rurale, entre nécessité de protéger l'avenir de nos exploitations agricoles et devenir de bâtiments de qualité susceptibles de changer de destination et accueillir de nouvelles familles.

## Les maisons de santé

Attendues depuis fort longtemps, elles sont désormais là. Mises en service au cours de l'automne, elles accueillent les professionnels de santé dans des espaces modernes et adaptés.



Leurs constructions avaient pour but de rendre notre territoire attractif pour de jeunes praticiens et en particulier pour l'installation de médecins généralistes.

On peut dire que ce but est atteint puisque sur les 2 sites de ces maisons, La Baconnière et Andouillé, nous avons le plaisir d'accueillir 3 nouveaux médecins.

Nous leur souhaitons la bienvenue et leur exprimons la reconnaissance de notre population désormais rassurée par leur présence.



Une nouvelle dynamique est engagée profitant à l'ensemble des professionnels et sera propice à la venue de nouvelles spécialités.



## Les transferts de compétence

Comme évoqué dans l'édito de ce bulletin, 2018 verra la mise en œuvre des nouvelles compétences exercées par notre Communauté de communes.



Ainsi, les services de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif sont désormais gérés par notre intercommunalité.

La création de ce service unique a pour objectif une harmonisation des tarifs en appliquant le prix moyen constaté sur l'ensemble du territoire communautaire.

Cette mutualisation aura aussi à programmer et à réaliser les investissements nécessaires au sein de chaque commune, telles par exemple, les extensions d'adduction d'eau potable, les réfections de réseaux ou encore les constructions ou modernisations de station d'épuration.

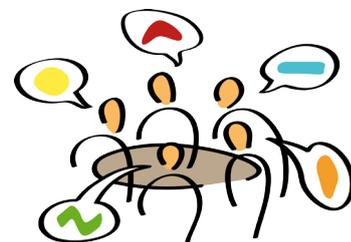
Pour Andouillé, notre station d'épuration mise en service en 2016 se trouve donc ainsi transférée aux services communautaires mais restera jusqu'en 2023 entretenue par Suez-Environnement, titulaire d'un contrat d'affermage jusqu'à cette date.

## La mutualisation

Toujours au centre de notre projet communautaire, la mutualisation fait l'objet de nombreuses réflexions de la part des élus, mais aussi au sein de réunions de l'ensemble des responsables de nos mairies.

Ainsi, une réflexion est menée sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC). Elle permettra de disposer d'un état des lieux des compétences de l'ensemble des agents de nos collectivités, de le comparer et l'adapter aux futurs besoins du territoire.

Outre, le fait de mieux connaître les qualifications de chaque emploi et d'anticiper leur évolution, c'est l'optimisation de nos charges de personnel qui est aussi visée. Dans un autre domaine, la majorité des communes a donné son aval pour la création d'un service ingénierie. Ce nouveau service disposera d'un bureau d'études que les communes pourront solliciter pour tous leurs travaux de voirie et d'aménagements urbains. Il permettra ainsi, un moindre recours aux bureaux d'études privés.



## Les donateurs de sang d'Andouillé et des communes environnantes



L'association du Don de Sang Bénévole d'Andouillé et des communes environnantes a pour président Michel Béatrix. L'action principale consiste à participer aux collectes de sang qui ont lieu tous les 2 mois à la salle du Ménil, à Andouillé, en général, un mercredi après-midi de 15h00 à 19h00.

Certaines conditions doivent être respectées :

- Etre âgé de 18 ans à 70 ans ; poids mini : 50 kg ;
- Avoir un taux d'hémoglobine suffisant ;
- Ne pas être à jeun et avoir bu au moins 1 litre d'eau depuis la veille ;
- Pour un 1<sup>er</sup> don, apporter sa carte nationale d'identité.

A votre arrivée, il est procédé à votre enregistrement auprès du secrétariat EFS qui vous demande de remplir un questionnaire. Puis, vous avez un entretien avec un médecin EFS qui jugera votre aptitude à donner votre sang. Il est nécessaire de se munir de son ordonnance en cas de traitement en cours. Ensuite le prélèvement est réalisé par une infirmière EFS, qui reste à votre écoute, dans le meilleur confort possible. Après le don, pause casse-croûte obligatoire de 15 mn, pour permettre de récupérer. En 2017, il y a eu 6 collectes : 395 donateurs. On comptabilise 6.1 % de plus pour le premier don, cette même année. Merci à toutes les personnes qui sauvent des vies par leurs gestes.

## Randonnées

Lors du 1<sup>er</sup> mai 2017, Andouillé a accueilli le brevet des randonneurs, manifestation organisée par le comité départemental de la randonnée pédestre et la commune. Cette organisation a nécessité la présence de 120 bénévoles ; ils ont assuré le bon déroulement de cette journée qui a rassemblé 2 300 randonneurs. Recevoir cette épreuve a permis de mettre en valeur le patrimoine naturel de la commune. C'est aussi une belle reconnaissance de la politique de protection de nos chemins (68 km) mise en place par les municipalités qui se sont succédé. Dernièrement le Comité Départemental a mis en place une nouvelle signalétique et retracé de nouveaux parcours de petites randonnées. Chaque chemin est identifié par un N° que l'on retrouve sur tout le trajet. Lorsque 2 chemins empruntent le même circuit, les 2 numérotations sont indiquées. Tous ces parcours peuvent être retrouvés dans les documents référencés ci-dessous. En vente dans les librairies.

### La liste des circuits est la suivante :

|       |                                   |        |  |
|-------|-----------------------------------|--------|--|
| N° 6  | Balcon sur l'Ernée                | 7,5 km | Balade en famille autour de la Mayenne |
| N° 11 | Le tour Ouest d'Andouillé         | 22 km  | La Mayenne en chemin                   |
| N° 21 | Circuit des pas japonais du Ménil | 14 km  | Chemins secrets en Mayenne             |
| N° 23 | Circuit de la lande de Crenne     | 12 km  | Chemins secrets en Mayenne             |
| N° 24 | Circuit du Gastard                | 12 km  | La Mayenne notre rivière               |
| N° 25 | La Mayenne et L'Ernée             | 12 km  | La Mayenne notre rivière               |
| N° 38 | Les balcons de la Mayenne         | 24 km  | La Mayenne en chemin                   |

Le téléchargement peut être réalisé sur le site de la Communauté de Communes : <http://www.cc-lernee.fr>

| BALISAGE                | GR* | GRP* | PR* |
|-------------------------|-----|------|-----|
| Continuité du sentier   |     |      |     |
| Changement de direction |     |      |     |
| Mauvaise direction      |     |      |     |



Le balisage des chemins gérés par la Communauté de Communes de l'Ernée a également été remis à jour ainsi que les fiches thématiques de ces parcours.

### Randonnées dans la Vallée de l'Ernée



## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS C'EST POUR CETTE FIN D'ANNÉE 2018

C'est un véritable feuilleton chaque année et nous nous répétons parfois... La généralisation de la collecte des ordures ménagères en bacs semi-enterrés pour toute la population andolléenne sera effective en fin d'année 2018.

Nous avons pris pratiquement un an de retard pour laisser à toutes les communes de la Communauté de Communes, le temps de peaufiner l'implantation de leurs conteneurs. La commission municipale qui s'occupe de ce sujet souhaite privilégier l'implantation des conteneurs supplémentaires à proximité de ceux déjà existants car on y trouve aussi les bornes de tri sélectif.



Les sites existants :

- ▲ La gare
- ▲ ZA de la Maladrerie
- ▲ Parking de la scierie
- ▲ Parking de la salle des fêtes
- ▲ Rochefort

**Pour couvrir l'ensemble de la population agglomérée, ce sont environ 12 bacs supplémentaires qu'il faudra rajouter. Nous vous communiquerons les implantations prévues par voie de presse car certaines contraintes doivent être levées.**

### Quelques rappels

Les conteneurs semi-enterrés sont régulièrement vidés. Néanmoins, de temps en temps, les bacs peuvent être parfois saturés et ne plus être utilisables. Aussi, nous vous remercions de déposer vos ordures dans un autre bac plutôt qu'à côté. Tous ne sont pas pleins en même temps et il y a forcément un autre container utilisable à proximité.

### Faisons preuve



Par ailleurs, les alentours de ces conteneurs ne sont pas une annexe de la déchetterie et doivent rester propres. Les services communaux nous remontent régulièrement des incivilités.

Nous en appelons au bon sens de chacun et il serait dommage d'être obligés de sanctionner pour faire respecter les règles.

## REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES DES PROFESSIONNELS : DU CHANGEMENT

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la redevance payée par les professionnels pour l'élimination de leurs déchets a changé. Elle n'avait pas bougé depuis sa mise en place au siècle dernier, à l'époque où cette compétence était gérée par le SICTOM de Pontmain. Deux ans de travaux ont été nécessaires pour revoir cette tarification qui avait réellement besoin d'être réactualisée. Des enquêtes ont été faites auprès des professionnels de l'Ernée ; rencontres avec des artisans, commerçants et sociétés pour connaître leurs pratiques et leurs attentes mais aussi réalisation de sondages « poubelles » et organisation de réunions... Un travail conséquent et rigoureux réalisé par le personnel et les élus de la C.C.E.

Aujourd'hui, la grille des tarifications par profession a été entérinée. Certains payent plus qu'auparavant, d'autres moins... L'objectif est que chacun paye réellement pour les déchets qu'il produit et surtout réfléchisse sur les possibilités de tri et de recyclage de ses déchets afin d'être en mesure d'alléger sa facture. De même, de façon à mieux répondre aux attentes des professionnels (et notamment des gros producteurs de déchets), la C.C.E. propose des solutions d'enlèvement particulières pour certaines professions.

Par ailleurs, les règles d'utilisation de la déchetterie changent aussi. Si le dépôt en déchetterie des déchets des professionnels reste gratuit pour tous les déchets valorisés (ferraille, cartons, papier, mobilier) ils deviennent payants dès le premier m<sup>3</sup> déposé pour les encombrants, les gravats, les déchets verts et déchets toxiques.

## UN VÉHICULE COMMUNAL SUPPLÉMENTAIRE

Début 2018, la commune a acquis un véhicule spécifique pour effectuer les transports des repas entre notre partenaire qui les confectionne (la cuisine du Collège des 7 Fontaines) et notre nouveau site de restauration (La Daumerie).

Pour ce faire, il était impératif d'avoir un véhicule équipé d'un hayon élévateur et aux normes sanitaires. C'est chose faite avec ce CITROEN Jumper acheté auprès d'UTILEO Laval et aménagé, quant au compartiment de chargement, par l'entreprise PLASTIMA.

L'achat et l'équipement de ce véhicule représentent un investissement de 18 500 € TTC. Il sera utilisé pendant de nombreuses années pour la sécurité alimentaire de nos jeunes convives de la Daumerie.



## /// RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE À CÔTÉ DE LA STATION D'ÉPURATION

Comme vous avez pu le constater un nouvel espace de loisirs vient de voir le jour à proximité de la station d'épuration.

Une bande enherbée de 8 mètres de large a été conservée le long de l'Ernée pour les promeneurs et pêcheurs. Elle pourra accueillir à l'avenir des tables et bancs. Dans son prolongement, une aire multi-loisirs d'une surface de 1 500 m<sup>2</sup> destinée à la pétanque, aux palets, et autres jeux de plein air vient compléter cet ensemble.

Afin de sécuriser les lieux un parking public de 30 places a été créé. Il pourra aussi accueillir les départs de randonnée.

Les 1 500 m<sup>2</sup> de terrain restant ont été vendus au garage Helbert pour un montant de 4 710 € TTC principalement pour exposer les véhicules en vente.



## /// CHEMINS RURAUX

Tout comme l'an passé, 2017 fut une année importante pour la réfection de nos chemins ruraux. La commission a choisi de refaire entièrement le chemin de la Pigeonnière qui dessert une douzaine d'habitations en campagne.

Suite à une consultation, l'entreprise SÉCHÉ (Bourgneuf la Forêt) a été retenue pour réaliser des travaux de voirie pour un montant de 30 000 € TTC, comprenant également du point à temps sur une vingtaine de sites.

Par ailleurs, dans le cadre de la programmation d'entretien annuel des chemins, l'entreprise LEPAGE a réalisé le curage de fossés et arasement d'accotements pour un montant de 11 400 € TTC.

Une enveloppe annuelle de 50 000 € sera désormais consacrée à la réfection et à l'entretien des chemins ruraux.



## /// SALLE DE SPORTS / RÉNOVATION DES VESTIAIRES

Après quelques mois de réflexion, les vestiaires ont été entièrement rénovés. Deux entreprises andolléennes ont travaillé sur ce projet avec les services municipaux pour un coût d'opération de 30 100 € TTC.

FL Entreprise a réalisé la mise en conformité électrique (éclairage, chauffage). Les commandes d'éclairage de la salle de sports sont ainsi transférées près du sas de l'entrée principale. Les Maçons d'Antan ont assuré les travaux de maçonnerie, carrelage et faïence. Les agents communaux ont réalisé en régie la démolition des cloisons, la dépose électrique, la plomberie, la pose de menuiseries et les travaux de plaquage et de peinture.

Ces vestiaires réhabilités répondent désormais aux normes Personnes à Mobilité Réduite. Afin d'achever la rénovation de la salle, le club house sera aménagé en espace de rangement pour les associations.

## /// MAIRIE

Les toilettes publiques devenues vétustes ont été déposées par les employés des services techniques ainsi que la tête de mur rue de l'Hôtel-de-Ville. Les Maçons d'Antan se sont chargés de reprendre le mur en pierre avec 4 chapeaux en granit pour assurer la continuité du mur existant dans les règles de l'art. Cela permet de créer ainsi un nouvel accès à la mairie avec un parvis dallé afin que les citoyens puissent avoir accès aux panneaux d'affichage en toute sécurité.



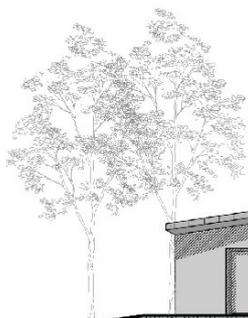
## /// ÉGLISE - GENDARMERIE - ÉCOLES

Le système de commande et de fonctionnement des **cloches de l'église** a été entièrement changé par l'entreprise GOUGEON de Villedomer (37) pour 10 800 € TTC. Ce nouveau système permettra d'éviter le balancement trop important des cloches qui fragiliserait le beffroi.

Pour la **gendarmerie**, l'entreprise SORAPEL d'Ernée a remplacé l'ancien **système d'éclairage** datant de la construction de la gendarmerie par un système à LED moins énergivore pour 8 685,48 € TTC.

Des **travaux d'entretien courant des écoles** ont été réalisés en régie (peinture, menuiserie, placoplâtre, réfection du sol d'une classe...).

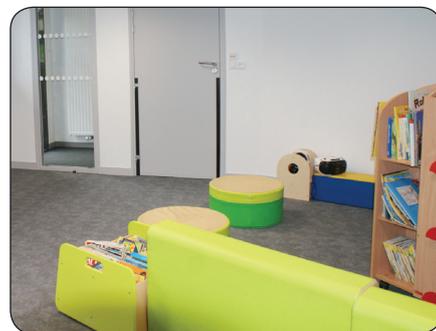
ENSEMBLE PÉRISCOLAIRE DE LA DAUMERIE



Ce nouveau bâtiment dont le coût global s'élève à 1 350 000 € a été subventionné à 70 % par l'Etat, la Région, le Département et la CAF. Il a été mis en service aux vacances de février avec le centre de loisirs et l'ouverture de la restauration s'est faite le 12 mars dernier. Cet espace, dédié à la garderie et au centre de loisirs, est désormais le centre névralgique de l'enfance (garderie, centre de loisirs, salle de motricité, restauration scolaire).



L'atrium, baigné par la lumière extérieure provenant du plafond, est le lieu central incontournable pour les enfants. Cette pièce permet de desservir aussi bien les salles d'activité pour le périscolaire que celles pour le restaurant scolaire.



Les salles d'activités sont meublées avec du mobilier neuf adapté en fonction de la tranche d'âge des enfants. Nous trouvons aussi une petite bibliothèque, une pièce pour la sieste des petits, l'infirmerie, une régie et un bureau.



**Nouveaux horaires définis en concertation avec les 3 écoles :**

**ÉCOLE 123 SOLEIL :**

8h45- 11h45 et 13h30- 16h30

**ÉCOLE LA MARELLE :**

8h45 -12h et 13h45 -16h30

**ÉCOLE PRIVÉE :**

8h30-11h45 et 13h30-16h30

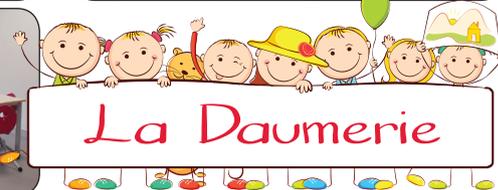
Le restaurant scolaire, totalement équipé pour un montant de 77 000 €, accueille 240 enfants dont 90 âgés de moins de 6 ans qui sont servis à table. Les grands sont désormais autonomes en self-service.

Une douzaine d'agents sont mis à leur disposition en cuisine et au service.

Afin de faciliter l'organisation et le transport des repas en lien avec la cuisine centrale du collège des 7 Fontaines, tout en maintenant la sécurité sanitaire, la commune a fait l'acquisition d'un camion adapté et de 2 étuves.



Le restaurant scolaire : 3 salles sont à disposition des 240 enfants.



## /// AMÉNAGEMENT DES JARDINS DU PRESBYTÈRE

Dans la continuité de cette opération, les anciens préfabriqués seront démolis prochainement.



A compter de juillet, la commune débutera l'aménagement des jardins du presbytère pour compléter cet ensemble. Le cabinet d'architecture PLAINE ÉTUDE a été retenu pour proposer un aménagement avec une liaison douce entre la zone de loisirs et le centre-bourg qui viendra s'intégrer dans le paysage entre ancien et modernité.



*Ce bâtiment sera détruit  
et le parc aménagé.*

Il s'agit de créer une connexion piétonne entre le presbytère et la salle de la Daumerie dans un cadre paysager remarquable. Le cheminement se compose d'une promenade facilitée avec une volonté d'intégrer le développement durable et la protection de la biodiversité. Pensé d'une façon pluri-générationnelle, il offre à découvrir, à se détendre et laisse de larges espaces pour les jeux de plein air.

**C'est un jardin nouveau, soucieux de dynamiser le bourg  
en créant une identité à Andouillé.**



Esquisse

Ambiance dans le parc

## /// LOTISSEMENT DU HAUT BOURG

L'inauguration de la 1<sup>re</sup> tranche du Village des Aînés a eu lieu le 20 mars dernier en présence de Coop Logis et de Méduane Habitat qui se sont associés pour répondre à la demande en matière d'habitat pour les seniors sur la commune.



La réflexion sur ce projet a débuté en 2008, mais la réalisation n'a pu commencer qu'après l'acquisition des terrains en 2012 pour se finaliser en 2017 avec l'ouverture des 10 maisons individuelles destinées à des personnes âgées autonomes, andolléennes prioritairement. La moyenne d'âge de ses occupants est de 85 ans.

Ces logements appartiennent à Méduane Habitat bailleur social qui les attribue en accord avec la commune.

Les 10 autres logements seront des types 3 situés près de la maison commune financés toujours par Méduane Habitat dont la construction débutera en septembre 2018 pour une mise en service prévue en septembre 2019.

Il est important que la convivialité et l'échange soient au centre de ce village, avec une maison commune comme lieu de rencontre.

Un animateur, présent à temps partiel, aura la charge d'organiser des rencontres avec les autres acteurs du territoire, le centre aéré, et prévoir des animations l'après-midi ou tout simplement rendre visite aux résidents.

### La maison commune commence à sortir de terre

Elle sera elle aussi opérationnelle en septembre 2019. Elle est financée par la Commune, l'Etat, le Département, la CAF, et la réserve parlementaire de M. FAVENNEC.



**Méduane Habitat** ?

**Je souhaite être locataire au Village des Aînés. Comment dois-je faire ?**

- Pré-inscription à la mairie d'Andouillé
- Dépôt d'une demande d'attribution de logement auprès de Méduane Habitat
- Signature de la convention avec la mairie pour les services rendus par la municipalité (maison commune, espaces verts...)
- Attribution du logement par Méduane Habitat
- Signature du bail de location

Concernant le lotissement, au regard de l'engouement pour venir y habiter (5 parcelles disponibles sur 29), le Conseil municipal a décidé de lancer dès à présent **une nouvelle tranche d'aménagement**. Elle sera composée de 35 parcelles entre 400 et 600 m<sup>2</sup> dont 5 logements locatifs construits par Méduane Habitat. A ce jour, le permis de lotir est déposé. La livraison des premières parcelles pourrait se faire au printemps 2019 au prix de 63 € HT/m<sup>2</sup>.

Dans le souci de conserver notre maillage piétonnier, des liaisons douces seront créées. Ainsi vous pourrez facilement relier la rue Emmanuel-Dufourd en empruntant le chemin du Haut Bourg pour vous rendre dans vos commerces du centre-bourg ou les services situés au lotissement du Haut-Bourg en toute sécurité.

**N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.**

## /// PARKING DE LA SCIERIE

Les vétérinaires andolléens travaillent actuellement sur le projet de création d'une clinique vétérinaire rue de Bretagne. Pour ce faire, la commune va vendre prochainement près de 1400 m<sup>2</sup> au même prix que le terrain viabilisé en zone d'activités (3 €/m<sup>2</sup>) pour permettre cette construction.

La première partie du parking de la Scierie sera par la suite réaménagée et deviendra commune à la clientèle de la clinique et aux andolléens. Afin de sécuriser le déplacement des enfants de la Marelle vers l'ensemble périscolaire de la Daumerie, un cheminement piétonnier sera également réalisé.

## CODE DE LA RUE



### Le hameau de Rochefort

Pour rétablir le déplacement des piétons sur les trottoirs en favorisant le stationnement sur la rue et ainsi réduire la vitesse, des aménagements (écluses et sens de priorité) seront installés en collaboration avec le service route du département. Une réunion d'information des habitants sera organisée et une période d'essai à l'aide de baliroads sera instaurée avant la mise en place définitive.



### Rue de Bretagne

Afin de protéger le déplacement des scolaires de la Marelle pour se rendre au nouveau restaurant de la Daumerie, la mise en place d'un passage piéton sécurisé, d'un ralentisseur de vitesse et de deux écluses (rétrécissement de la chaussée, avec sens de priorité) seront réalisés.



### Rue de l'Hôtel-de-Ville

La protection du déplacement des collégiens se fera par la mise en place d'un passage piéton sécurisé, d'un ralentisseur de vitesse et d'aménagements pour réduire la vitesse (écluse et sens de priorité).



*Tout ce programme du Code de la Rue sera réalisé sur plusieurs exercices budgétaires. Il pourra être modifié en fonction des évolutions réglementaires et surtout du retour d'expérience des premiers aménagements réalisés.*

## SÉCURITÉ DE LA COMMUNE

L'an dernier la commission municipale «Code de la Rue», accompagnée par les services de l'État, a proposé un plan de circulation apaisé sur la commune.

**Les principaux objectifs sont :**

**-Assurer la protection des scolaires et des piétons** en favorisant le stationnement des véhicules sur la rue et non pas sur les trottoirs, et en sécurisant encore plus les passages piétons.

**-Déterminer des zones de partage** (piétons, vélos, voitures) à 20 km/h, des zones de circulation à 30 km/h et des aménagements afin de faire respecter la vitesse à 50 km/h en agglomération.

Le conseil municipal a ainsi défini la mise en place de zone de partage à 20 km/h :

- Allées des Isles (entrée de la zone de loisirs).
- Impasse de la Daumerie (accès au centre périscolaire).
- Rue Félix-Jean Marchais (centre bourg).



## SÉCURITÉ DES MANIFESTATIONS

Les évènements tragiques de ces dernières années et derniers mois, nous obligent à changer nos habitudes d'organisation. Le plan « Vigipirate » et ses consignes, transmises par la Préfecture, nous imposent de mettre en place de nouveaux paramètres de sécurité.

La responsabilité et la mise en œuvre de ces mesures se réalisent sous la responsabilité conjointe du maire de la commune et du président de l'association.

Afin de préparer ces mesures, nous invitons les associations à prendre contact avec la mairie un mois avant la date de la manifestation. Il en est de même en ce qui concerne l'utilisation des lieux et des salles pour en accepter le règlement d'utilisation.

Cette bonne collaboration en amont assurera la pleine réussite de vos prestations.

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Samedi 7 avril, à la salle polyvalente, les Lauréats du Concours 2017 des Maisons Fleuries ont été récompensés.



**Catégorie 1** : Maison avec jardin visible de la rue : Alain Chalot 66, rue E.Dufourd a obtenu le 1<sup>er</sup> prix, suivi de Jocelyne Etilleux et de Magalie Gruau, du boulevard des Capucines, respectivement n° 35 et 57.

**Catégorie 2** : Décor floral installé sur la voie publique. Roger Crosnier a obtenu le 1<sup>er</sup> prix : 4, rue du Buisson, suivi d'Isabelle Cribier, 3, rue du Val de l'Ernée.

**Catégorie 3** : Balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue, Marie-Thérèse Carré, 1 résidence de l'Epiney obtient le 1<sup>er</sup> prix.

**Catégorie 4** : Fenêtres ou murs : le 1<sup>er</sup> prix est obtenu par Jean-Claude Durand, 12, rue Ulphace-Benoist et le second par Annie Heuveline 2, rue du Hameau.

**Catégorie 5** : Décor floral installé sur la voie publique. 1<sup>er</sup> prix décerné à Roger Crosnier (depuis plus de 30 ans, ce candidat participe et se trouve récompensé pour son fleurissement ; 2<sup>e</sup> prix : Isabelle Cribier, 3, rue du Val de l'Ernée.

## DU CÔTÉ DU CAMPING MUNICIPAL

Le personnel municipal en assure l'entretien et un agent est en charge d'accueillir nos amis campeurs. Pour la tranquillité de nos hôtes, l'accès au camping est strictement réservé aux campeurs. Cet espace privatif ne fait donc pas partie du lieu de promenade de la zone de loisirs.

En 2017 la fréquentation du camping est restée stable. La location des chalets labellisés «GÎTES de FRANCE» a permis une progression du nombre de locations.

Comme chaque année, des travaux de rénovation et d'amélioration seront entrepris dans les chalets.

Par ailleurs, le remplacement des portes des sanitaires du grand camping a été réalisé par nos services techniques et amène une note de fraîcheur à ce bâtiment. La peinture de ces portes a fait l'objet d'un chantier argent de poche par les membres de la Maison des Jeunes.



## ZONE DE LOISIRS



Des distributeurs de sacs pour les excréments de chiens ont été installés à l'entrée du parc de loisirs, au point information ainsi qu'au passage, côté miellerie.

Ils ont permis une amélioration de la propreté du parc.

Toutefois, nous constatons une consommation importante de ces sacs !

Nous invitons donc les propriétaires d'animaux à

**ne prendre qu'un seul sac,**

le renouvellement au sein des distributeurs étant effectué régulièrement.

OUVERT du 15 AVRIL au 15 OCTOBRE



Réservations directement

sur le réseau Gîtes de France via internet : [reservation@gites-de-france-mayenne.com](mailto:reservation@gites-de-france-mayenne.com) ou par une inscription en mairie qui fera suivre.

### PROFIL BOIS - Jean-Marie CLAYER

Les Louvières - 53240 ANDOUILLE

☎ 06 51 20 80 18

mail : profilbois53@gmail.com

Installé depuis octobre 2017 après avoir suivi une reconversion professionnelle, Jean-Marie Clayer se tient à votre disposition pour tous travaux de menuiserie et d'agencement : mobilier, cuisine, salle de bain, chambre, dressing, placard, parquet, salon de jardin, terrasse, claustras ...



### ENTREPRISE PHILIPPOT Frères

Z.A. de la Maladrerie

☎ 02 43 68 59 77 - 06 15 40 05 69

mail : cyrille.philippot@gmail.com

Courant 2017, l'entreprise Philippot Frères a quitté ses locaux de la ZA d'Archer pour intégrer des bâtiments plus fonctionnels dans la ZA de la Maladrerie. Un changement de lieu mais une continuité dans les prestations réalisées : décoration personnalisée, revêtements muraux, revêtements de sols, ravalement de façades.

Vous pourrez vous renseigner sur leurs réalisations en visitant leur site [www.peinture-decoration-mayenne.fr](http://www.peinture-decoration-mayenne.fr)



### PIZZA 24/24 - Le Vénét

Rue du Maine- 53240 ANDOUILLE

☎ 06 61 76 28 03



Depuis presque 1 an, la population locale peut déguster les pizzas à l'ancienne du Vénét à toute heure.

En plus de sa boutique ambulante, M. Lamiray a installé un distributeur automatique de pizzas en lieu et place de l'ancienne pharmacie.

Une douzaine de pizzas différentes sont proposées à la clientèle. Elles peuvent être soit réchauffées à la maison, soit cuites sur place pour une consommation immédiate.



### CEPCO - Christophe COUSIN

Z.A. d'Archer



☎ 06 36 60 87 84

Fin 2017 l'atelier devenu vacant de la ZA d'Archer suite au déménagement de l'entreprise Philippot, a trouvé un nouvel occupant. C'est dorénavant un atelier de fabrication de bateaux en aluminium qui occupe les lieux.

Ces embarcations sont destinées à la navigation fluviale pour la pratique de la pêche sportive et elles sont très appréciées tant en France qu'à l'étranger.

### STATION DE LAVAGE

Z.A. de la Maladrerie

☎ 02 66 55 42 32

La fin d'année 2017 a vu la station de lavage changer de propriétaire. Les nouveaux exploitants ont aussitôt remis au goût du jour un équipement vieillissant pour le plus grand bonheur de leurs clients et de leurs véhicules.

Nouveau portique de lavage multiprogramme et nouvel aspirateur plus performant accompagnent les deux emplacements de lavage haute pression. Abonnement par jetons ou clé.



### BOREV Maryline CHESNE

Le Manoir

☎ 06 82 87 21 92

mail : contact@borev.fr

Plus qu'un long discours, la signification de **BOREV** (Bonheur-Optimisme-Réussite- Evolution-Volonté) résume la raison d'être de l'entreprise de coaching et formation créée par Maryline CHESNE début 2017.

La visite du site [www.borev.fr](http://www.borev.fr) vous donnera toutes les compétences de l'entreprise tant au niveau des formations que de la préparation aux concours paramédicaux ou encore le coaching individuel ou collectif.



### L'INSTANT d'une DéCo

Claire HOUSSEAU

Rue de Bretagne

☎ 06 95 68 95 78

mail : linstantdunedeco@gmail.com

Début d'année 2018, Claire Housseau a transformé sa passion de la décoration en une activité de micro-entreprise dans l'accompagnement d'événements à domicile ou en salle : mariages, anniversaires, séminaires, fêtes diverses et variées ... Tous ces moments heureux pourront être agrémentés de manière inoubliable grâce à l'Instant d'une DéCo.

Possibilité aussi de location de matériel de décoration.

## ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE 1.2.3. SOLEIL

6, rue du Docteur Jouis - Andouillé - Tél. 02 43 69 76 30

Suite à l'achèvement du nouveau centre périscolaire de la Daumerie, situé à côté de l'école, les enfants ont accès à l'atrium de cette construction récente pour les activités physiques.

De plus, les élèves ont accès à des parcours de motricité installés dans l'école de façon permanente.



Les élèves de MS et de GS bénéficient de séances piscine financées par la Communauté de Communes de l'Ernée. Ils se rendent également à des spectacles de la saison culturelle de l'Ernée et assistent à des séances de cinéma.



Ces sorties culturelles ainsi que la fréquentation régulière de la bibliothèque, les lectures d'histoires lues par les élèves de l'école élémentaire « La Marelle », la découverte des instruments présentés par l'école de musique, le traditionnel spectacle de Noël... contribuent à l'ouverture artistique et culturelle des élèves.



Les deux classes de PS-MS-GS rencontrent leurs correspondants afin d'apprendre à mieux se connaître. Au cours de ces journées, les activités et les pique-niques partagés renforcent les liens d'amitié. Les trois classes se rendent à la ferme pédagogique « La Gasselinais » d'Ernée, pour visiter la salle de traite, nourrir les vaches, fabriquer du beurre. Après le pique-nique, ils découvrent de nombreux animaux et peuvent même caresser les nouveaux nés.

Les élèves ont présenté leur spectacle de fin d'année le 17 juin 2018, au matin dans la salle des fêtes. L'association de parents d'élèves « Les Amis des Écoles publiques » a préparé un déjeuner sur le terrain de football, suivi d'un après-midi récréatif. Cette association dynamique organise également le marché de Noël, le défilé de carnaval, la chasse aux œufs, un concert et du théâtre...



L'équipe pédagogique



La visite de l'exposition proposée par And'Art.



## /// ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE LA MARELLE

### Les élèves de la classe de CM2

La classe de mer à Plougasnou était géniale. Nous sommes allés à la pointe de Primel, nous avons pratiqué la pêche à pied. Nous avons pêché des crabes verts, des étrilles et un xante comme crustacés. Pour les poissons nous avons pris des loches, des gobies.



Nous avons aussi fait du bateau, nous sommes sortis du port et nous avons observé plein d'oiseaux, des cormorans huppés, des goélands marins et argentés ainsi qu'une hirondelle de mer et des fous de Bassan.

Mais ce que j'ai aimé le plus, c'était de voir un phoque en liberté car c'était la première fois que j'en voyais un dans son milieu naturel.

Nous avons pu faire cette classe de mer grâce à l'association des parents d'élèves alors un grand merci à vous.

La classe de découverte à la mer si c'était à refaire j'y retournerais.



### Les CP de l'école La Marelle

Le lundi 19 mars nous avons pris le car pour aller en classe découverte. En arrivant nous avons défait nos valises et nous sommes allés manger. C'était bon. Pendant le séjour, nous avons fait une sortie en prame (petit bateau), de la pêche à pied et nous sommes allés à la plage. Nous avons découvert la maison des douaniers, la grotte des Korrigans et nous avons vu un menhir.

On nous a raconté la légende des Korrigans.



Depuis les chambres nous avons vue sur la mer. Tous les soirs il y avait une veillée et Valentin, un animateur, nous chantait des chansons. Il y avait une yourte où nous avons fait des activités et une salle de classe pour travailler. Le dernier soir nous avons fait une fête. Nous avons mangé des crêpes. Tous les animateurs étaient là. Nous avons fait des danses bretonnes. C'était bien la classe de mer !

## /// LE COLLÈGE DES SEPT-FONTAINES

Le collège des 7 fontaines avec 15 classes et 380 élèves est très dynamique.

Différentes actions ont déjà été menées :

- **Prix du concours départemental Égalité filles/garçons.**

Un groupe de 4 filles et 4 garçons (élèves de 3<sup>e</sup>) y ont participé. Le jury leur a décerné le 3<sup>e</sup> prix avec la remise d'un chèque de 150 € à utiliser pour une sortie culturelle.

- **Actions dans le cadre du parcours avenir au collège.**

Des professeurs et l'équipe du collège ont visité l'entreprise andolléenne Elekto Industrie.

- **Un voyage à Oxford.**

53 élèves sont partis à Oxford en Angleterre avec comme sujet d'étude : le rôle du Royaume Uni pendant la deuxième guerre mondiale ainsi que l'importance des découvertes scientifiques durant cette période.

- **Un voyage à Barcelone.**

Soirée de sensibilisation à Internet et les mondes virtuels : quel impact. Identitaire ? pour jeunes et adultes. Cette soirée animée par Stéphane Blocquaux, Docteur en conférence s'est déroulée le 31 mai au collège.



## /// BUDGET COMMUNAL ET ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

**L'**année 2017 s'est comptablement terminée par l'approbation du compte de gestion de la commune le 29 mars dernier. 2018 est déjà bien entamée mais nous avons concrétisé son avenir financier par le vote du budget primitif 2018, le même jour.

L'année écoulée a été marquée par une politique rigoureuse de maîtrise de nos charges de fonctionnement et s'est soldée par un gain de 80 000 €, qui nous permet de continuer à investir raisonnablement.

Cela fait maintenant quelques années que nous réalisons nos investissements sans avoir recours à de gros emprunts. Mais nous saisissons toutefois les opportunités offertes par la CAF ou la MSA (construction du centre périscolaire de la Daumerie) pour des prêts à des taux très préférentiels ou à taux zéro.

Nos investissements ne sont faits qu'après avoir obtenu le maximum d'aides ou de subventions. Les partenariats avec des co-financeurs (parking et cantine du collège avec le Conseil Départemental) sont privilégiés et appréciés.



La Communauté de communes de l'Ernée porte aussi quelques investissements majeurs sur la commune (la maison médicale et la déchetterie pour ne citer que les deux derniers) sans compter toutes les interventions dans le domaine économique, accompagnant ainsi l'installation ou le développement de nos entrepreneurs locaux.

Concernant l'endettement, les charges diminuent régulièrement : en 2018 nous consacrerons 324 000 € au remboursement de nos emprunts (capital et intérêts), contre 347 000 € en 2017. Cette gestion rigoureuse nous permet de ne pas augmenter la fiscalité locale ; les taux d'imposition sont inchangés depuis 1991.

A noter qu'en 2017, nous avons présenté au vote, pour la dernière fois, les budgets annexes du service assainissement et de la zone artisanale de la Maladrerie.

En effet, les compétences «eau et assainissement» et «zones artisanales» étant reprises par la C.C.E, nous n'aurons donc plus à gérer ces deux budgets.



### **Le budget 2018**

**se veut dans la lignée des précédents : raisonnable**

Nous voulons encore diminuer nos dépenses de fonctionnement et des pistes sérieuses d'économie ont encore été détectées.

Les investissements 2018 que nous abordons pour certains dans les travaux à venir vont principalement concerner (par ordre décroissant d'investissement) :

- La Maison commune du Village des Aînés,
- La fin de la construction et l'aménagement intérieur de la Daumerie,
- L'aménagement extérieur de l'Espace Daumerie et la liaison piétonne dans les jardins du presbytère,



- La voirie urbaine et sa sécurisation,
- La rénovation des anciens vestiaires de la salle des sports,
- L'acquisition de l'ex-cabinet du D<sup>r</sup> Bouly,
- La voirie rurale.

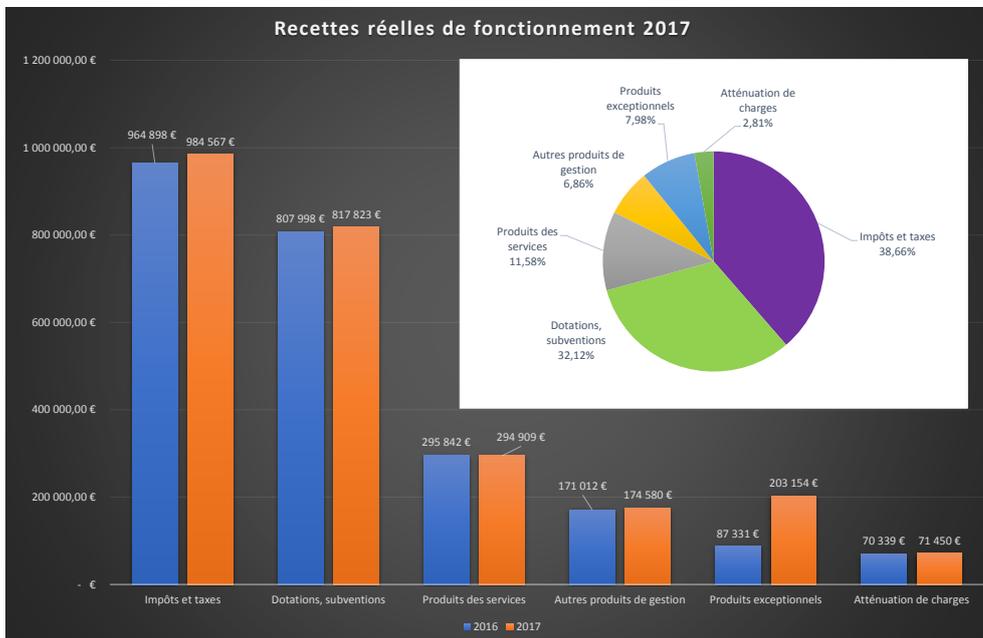
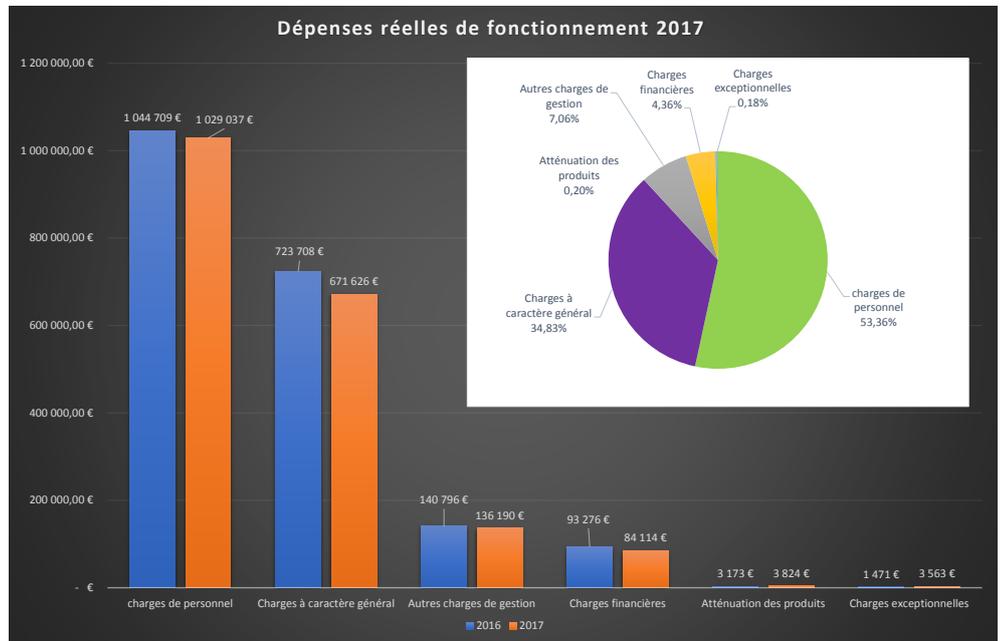
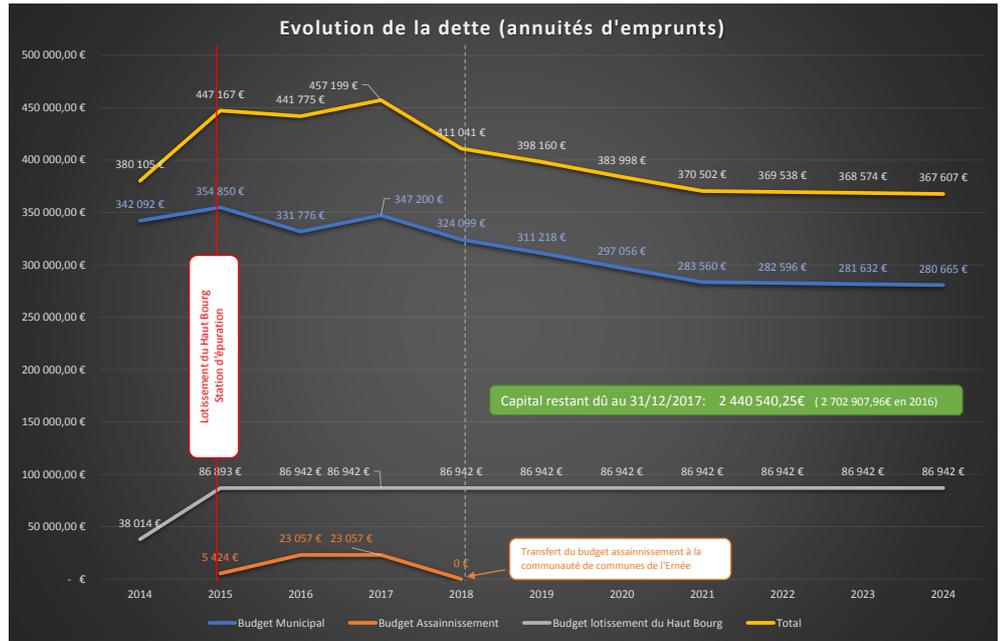
pour ne citer que les principaux chantiers en cours ou à venir.

Les graphiques ci-contre identiques à ceux de l'an passé vous permettront de voir et de comparer les résultats 2017.

# POINT SUR LES FINANCES DE LA COMMUNE



A découvrir ces quelques graphiques, qui, plus qu'un long discours, vous permettront de mieux comprendre la situation financière de notre commune.



## /// ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR



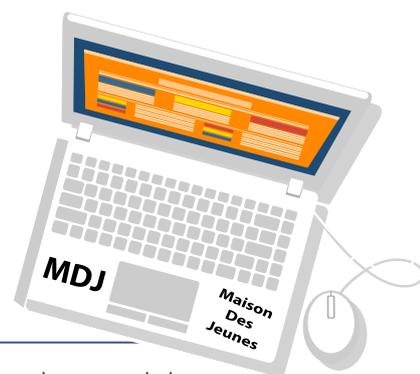
Depuis la rentrée du mois de septembre, dans la classe de Maternelle CP, nous avons opté pour une pédagogie différenciée. Cette pédagogie a pour but de développer l'autonomie de l'enfant, de le rendre acteur de ses apprentissages et elle permet de s'adapter au rythme de chaque enfant.

Elle s'appuie entre autres sur les travaux de Céline Alvarez, de Maria Montessori, du D' Gueguen...



Cette année les élèves de la classe de maternelle CP partiront 3 jours pour une classe de mer à Préfailles. Comme tous les ans, chacune des classes ira voir un spectacle au théâtre de Laval, organisé par les jeunesses musicales de France.

Les classes de GS/CP, de CE et CM ont participé à un projet musique en partenariat avec la Communauté de Communes. Les GS/CP ont chanté sur le thème de la mer. Les CE ont travaillé le chant et le rythme sur le thème des chants du monde. Les CM ont réalisé une œuvre musicale en rapport également avec les musiques du monde.



## /// MAISON DES JEUNES

Le début de l'année 2017 était axé sur le théâtre d'improvisation avec une veillée et un match d'improvisation à Evron.

La salle des PC a évolué avec l'acquisition de 3 nouveaux ordinateurs portables en fin d'année. L'autre temps fort fut une rencontre au «Contest de Trotinettes» à la ville de Mamers.

**L'année 2018** sera marquée par la modification en profondeur du fonctionnement de la maison des jeunes :

- ☛ Les tarifs d'inscription et des sorties seront revus pour être plus proches de la réalité et être ainsi plus attractifs.
- ☛ Un nouveau logiciel d'inscription et de gestion sera mis en place.
- ☛ L'adhésion passera en année civile et non plus scolaire.
- ☛ Retour de chantiers argent de poche : février, peinture des portes du camping

**Sont prévus :** la décoration de 1 ou plusieurs transformateurs électriques avec l'intervention d'un artiste.



*L'abri de jardin est devenu un véritable atelier grâce au chantier argent de poche*

## /// C.M.E. Conseil Municipal d'Enfants

Le conseil municipal des enfants regroupe 15 élèves de CM1 ET CM2 des écoles d'Andouillé, élus par les élèves de CE2,CM1,CM2 au mois d'octobre après avoir présenté leurs idées.

Ils sont élus pour l'année scolaire et se retrouvent en moyenne une fois par mois pour échanger, discuter, voter, bref, travailler leurs projets ! C'est l'occasion aussi d'étudier le fonctionnement de la commune et plus largement du département, de la région et de l'État.



**Le principal projet pour cette année est un voyage à Paris pour visiter le Sénat au palais du Luxembourg. C'est l'actualité qui leur a fait choisir ce lieu puisqu'en septembre dernier se sont déroulées les élections sénatoriales.**

*Le départ de Nicolas L'huissier qui était animateur ne permet pas d'organiser l'événement ludique, écologique, technique et tactique, sympathique avec pique-nique initialement prévu et annoncé en début d'année.*

**Un grand merci à Nicolas pour la qualité de son travail au sein du CME.**

*Pour cette fin d'année ce sont Gwendoline Leblanc et Thomas Roux qui conjointement assureront le CME avec le voyage et l'organisation de la porte ouverte de la Daumerie.*

## /// ALSH mercredis et vacances scolaires

Une moyenne de 45 enfants fréquentent l'accueil de loisirs les mercredis depuis janvier. C'est pourquoi Damien MORICE, animateur intègrera l'équipe d'animation dès la prochaine période. Manon VETTIER et Kelly MORAINVILLERS interviennent également les jours de fortes fréquentations.

▲ Pour la période des mercredis de mai à juillet, les enfants partiront à la découverte des métiers. Plusieurs visites et interventions sont programmées : visite de la caserne des pompiers, de la gendarmerie, de la miellerie, de l'école de musique, de la clinique vétérinaire ainsi que l'intervention du cuisinier du collège et l'association des p'tits héros pour apprendre les gestes qui sauvent.

▲ Pour cet été, la Daumerie ouvrira ses portes du 9 juillet au 3 août et du 27 au 31 août 2018. Les enfants découvriront un village rien que pour eux. Plusieurs activités leur seront proposées afin qu'ils puissent choisir ce qu'ils souhaitent faire de leurs journées.

De plus trois camps seront proposés durant l'été :

- Une nuitée sous tente pour les PS, MS, GS au Roc au Loup à Andouillé
- 4 jours et 3 nuits pour les classes de CP, CE1, CE2 à la Chapelle Erbrée avec activités nautiques (stand up paddle, canoé kayak, catamaran, plage etc.)
- 5 jours et 4 nuits pour les CM1-CM2 à la Chapelle Erbrée sur le thème de koh lanta.

Les inscriptions pour l'été et les camps ont débuté le 22 Mai.

Pour plus de renseignements concernant les mercredis, vacances scolaires et vacances d'été, contacter Gwendoline Leblanc à la Daumerie au 09 61 67 83 14 ou par mail à [enfancejeunesse.and53@orange.fr](mailto:enfancejeunesse.and53@orange.fr)



*L'équipe d'animation des mercredis : Myriam, Yvette, Johanna et Gwendoline*

## /// ATSEM : VENDREDI 23 MARS, JOURNÉE NATIONALE DES ATSEM

Sur notre commune elles sont 3 à œuvrer quotidiennement dans les classes de maternelle 1.2.3. soleil.

Delphine Le Mée, Valérie Lefevre, Virginie Viel ont, pour cette occasion, souhaité marquer cette journée par une exposition de dessins réalisés par les enfants et une dégustation de gâteaux afin de faire connaître leur métier.



## /// PORTAGE DES REPAS



Un service régulier 7/7 jours est assuré par Myrian et Stéphanie avec une demande de plus en plus importante.

M. et Mme Lelong restaurateurs à la Filonnière préparent environ 140 repas par semaine. Toute la fourniture pour la composition des repas est locale.

**Renseignements :**  
**Secrétariat de la mairie**  
**Tél. : 02 43 69 72 72**

## /// REPAS DES AÎNÉS



Le «DUO» Delphine et Riton : humour et chansons ont su séduire les 220 personnes présentes au repas du CCAS qui s'est déroulé le 19 novembre 2017.

Le repas a été concocté par Sébastien Pichereau. L'accueil et le service suivant la tradition, ont été assurés par les élus du conseil municipal accompagnés de leur conjoint.

**En 2018**  
**ce traditionnel repas aura lieu**  
**DIMANCHE 18 NOVEMBRE,**  
**cuisiné par l'ANDOL,**  
**animé par LILL chanteuse.**

## /// DU CÔTÉ DU CLUB DE L'AMITIÉ



Le président M. Lochard et tout le bureau sont présents à la salle polyvalente tous les mercredis de 13h30 à 18h pour vous accueillir.

N'hésitez pas à venir vous joindre à eux.

Différentes activités vous sont proposées :

- Jeux de cartes (belote et tarot)
- Scrabble,
- Dominos
- Jeux de boules



4 repas sont organisés dans l'année et un voyage.

1 mercredi par mois les anniversaires sont fêtés.

**Contact : M. Lochard, président**  
**Tél. 02 43 69 70 68**

## MÉDIATHÈQUE

La fréquentation de la médiathèque est en constante hausse avec 67 nouveaux inscrits en un an. C'est un véritable lieu de vie où les lecteurs sont principalement d'Andouillé mais viennent également des communes limitrophes. Depuis quelques temps, 5 bénévoles donnent de leur temps à la médiathèque pour le rangement ou l'équipement des livres. Toutes les bonnes volontés sont accueillies largement.



Le 5 mai 2018 un petit dej' a eu lieu dans la salle Ménéil avec une présentation des livres d'art, dans le cadre de l'exposition And Art.

### Les principaux temps forts de 2017 et 2018 :

- Petit dej' littéraire par une lectrice de «lecture en tête» avec la présentation de la sélection du festival 1<sup>er</sup> roman.
- Spectacle de contes pour enfants dans la salle Bretagne en partenariat avec «croq les mots marmots»
- Exposition de peintures de Mathis, un jeune de l'ITEP d' Andouillé.
- Lecture de contes détournés autour de la malle «chaperon rouge» en destination d'un public de plus de 6 ans.
- Animation jeux vidéo pour inciter les adolescents à fréquenter le lieu
- Participation au festival premiers romans et au Prix Bull gomme
- Exposition de photos poétiques ayant pour titre «Petits riens»
- Petit dej' découverte et échanges autour du travail du réalisateur Miyazaki, projet en collaboration avec l'orchestre d'harmonie.

## R.A.M. (RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES)



Céline Manceau, coordinatrice-animatrice relais, employée par la Communauté de Communes de l'Ernée est à la disposition des assistantes maternelles qui le souhaitent pour participer à des animations. A Andouillé, la mairie met à disposition un mardi par mois la salle de l'atrium à la Daumerie ou la salle du Dojo. Le temps de rencontre avec les professionnels de la petite enfance permet d'échanger sur les pratiques et de contribuer à l'éveil de l'enfant : éveil musical, expression corporelle, lecture, bricolage, psychomotricité. Aujourd'hui plusieurs assistantes maternelles participent à ces rencontres. N'hésitez pas à venir les rejoindre.

Renseignements au C.I.A.S. de l'Ernée  
Tél. : 02 43 05 46 36

## AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Nos bénévoles se déplacent au domicile des personnes aidées pour évaluer leurs besoins. Ils peuvent les accompagner dans la réalisation d'une demande de financement.

**Devis gratuit**

Plus d'informations sur [www.admr53.fr](http://www.admr53.fr)

**14 bis, rue du Dr-Jouis - 53240 ANDOUILLE**

**Accueil téléphonique : 02 43 68 10 44**

du lundi au vendredi de 6h30 à 20h00

Ouverture Public : Lundi : 9h - 12h

Mardi : 15h - 17h30 - Jeudi : 9h - 12h

Vendredi 15h - 17h30

[andouille.admr53@wanadoo.fr](mailto:andouille.admr53@wanadoo.fr)



**Des services à domicile pour tous !**



**Services pour la MAISON :** ménage, repassage, petits travaux de jardinage et bricolage.

**Services pour la FAMILLE :** garde d'enfants à domicile, soutien parental.

**Services pour RESTER CHEZ SOI :** aide aux seniors et aux personnes en situation de handicap.

**L'ADMR d'Andouillé** intervient dans la commune et aux alentours. C'est une équipe de 20 professionnels qui interviennent à domicile et 15 bénévoles qui animent l'association afin d'aider toute personne à bien vivre chez elle.

Des services à domicile modulables : interventions ponctuelles ou régulières et horaires adaptables à vos besoins.

● Chèque Emploi Service Universel accepté

## Vente et achat d'immeubles

Profitant du départ du centre de soins vers la nouvelle maison médicale, la commune propriétaire de ce bien a décidé de le vendre à un particulier. En parallèle, nous avons décidé d'acquérir l'ex-cabinet du D<sup>r</sup> Bouly, immeuble de plain pied et doté de plus d'un parking. L'ADMR vient d'emménager dans ce local, lui permettant de se mettre aux normes d'accessibilité pour personnes handicapées ou à mobilité réduite.

## SOIRÉE IRLANDAISE

Le samedi 17 mars, jour de La Saint Patrick, a eu lieu la soirée Irlandaise à la salle du Ménéil. A cette occasion il a été possible d'écouter les élèves de Guitare et de Flûte de l'école de musique à 20h30.

La soirée a continué avec le groupe «Les Petits lutins» avec qui tout le monde a dansé sur des musiques traditionnelles.

Cette intervention de l'école de musique est le fruit d'un long travail des élèves et des professeurs depuis plusieurs mois. Ce fut aussi l'occasion pour eux de rencontrer des professionnels et de découvrir de nouveaux rythmes avec la musique Irlandaise.



## CARNAVAL

Le samedi 24 mars dans le centre bourg vous avez pu admirer les 2 géants fabriqués pour l'occasion par l'association des parents d'élèves du Sacré-Coeur et les Amis des écoles publiques co-organisateurs de cet évènement. Comme le veut la tradition M. Carnaval, confectionné par les enfants le 17 mars 2018, a été brûlé à l'entrée du camping.



Les enfants et les parents ont clôturé l'évènement avec le partage du pot de l'amitié et la dégustation de crêpes.

## BURLESQUES



En 2017, le traditionnel rassemblement des communes aux noms burlesques se déroulait à Folles dans le Limousin et environ 50 Andolléens se sont déplacés pour partager convivialité et humour.

Le rassemblement 2018 se déroulera à Montéton dans le Lot-et-Garonne, du **vendredi soir 6 juillet au dimanche 8 juillet**. Montéton, petite commune du nord du Lot et Garonne se situe à environ 10 km de Duras et dans le



canton des côteaux de Guyenne. La commune compte 350 habitants qui ne manquent ni d'envie, ni d'humour pour recevoir en juillet quelque 2 000 personnes. Le nom du village signifie le mont Chauve (car sans végétation).

2 monuments sont classés sites historiques, le château du XVII<sup>e</sup> siècle et l'église du XII<sup>e</sup> qui a la particularité de servir le culte catholique et le culte Anglican pour la communauté anglaise très présente dans la région.

Les Andolléennes et Andolléens sont attendus nombreux à Montéton !!

Celles et ceux qui désirent y participer, peuvent d'ores et déjà s'inscrire en mairie, les organisateurs du déplacement prendront contact avec eux.



## Comité des Fêtes d'Andouillé

Nous avons passé une belle année 2017. La matinée tripes s'est déroulée au mois de mars. A suivi notre fête de la musique en juin, avec la présence de différents groupes de musique comme Les Allumettes du Bidon ou encore L'Âme Dedeur.



Le public a pu se divertir et la météo était idéale. L'année s'est terminée sous le signe du Beaujolais nouveau en novembre.

Des animations qui attirent de plus en plus d'Andolléens.

### Pour l'année 2018

- la **matinée tripes** sera de retour le **dimanche 11 mars**.
- la **soirée Beaujolais** le **vendredi 16 novembre**.

La fête de la musique fixée samedi 16 juin a été annulée, (événement important prévu à la même date.) Mais sachez que la fête de la musique reviendra bien en juin 2019. Beaucoup d'habitants nous encouragent à poursuivre nos animations pour les années à venir. Un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent, aux bénévoles et partenaires.



Les 3 jumelages seront présents au forum des associations début septembre. Même si ce n'est pas quantifiable, les comités pensent que leur présence au forum est nécessaire pour se faire connaître des habitants et pour rencontrer la population.

## JUMELAGE ANDOUILLE-ST-GERMAIN-LE-GUILLAUME-WEISSENSBERG

Le 24 novembre a eu lieu à Saint-Germain-le-Guillaume le concours de belote organisé par le comité. 20 équipes étaient inscrites. Cette soirée conviviale sera reconduite cette année. Le 10 février 2018,

le comité a organisé une soirée choucroute. Cette soirée a été très appréciée par sa qualité que ce soit au niveau du repas ou de la musique.

La visite des Allemands prévue à

l'Ascension 2018 a été reportée en 2019 (dernier week-end de mai) car l'harmonie de Weissensberg n'était plus disponible cette année en raison d'une manifestation importante en Allemagne.

## JUMELAGE ANDOUILLE-VRABLE

Les membres du jumelage slovaque sont allés à Vrable du 21 au 27 août 2017. Cet échange a été très apprécié et riche en découvertes dans le nord du pays en montagne et avec une escapade d'une journée en Pologne à Cracovie. Le

dépayement était total.

Cette année, ce sont les Slovaques qui viennent nous rendre visite. Ils sont attendus du 21 au 27 août avec au programme : un voyage au bord de la mer et une journée au Puy du Fou.

Le vide jardin a connu le 22 octobre le succès attendu avec un nombre d'exposants encore plus important, d'où la volonté du comité de travailler sur la communication et la publicité pour le prochain vide jardin au mois d'octobre 2018.

## JUMELAGE ANDOUILLE - FARNSFIELD

Depuis la venue des amis anglais à Pâques 2017 pour fêter les 30 ans du jumelage, de l'eau a coulé sous les ponts. De la neige aussi est tombée... pas assez pour recouvrir la boîte aux lettres anglaise,



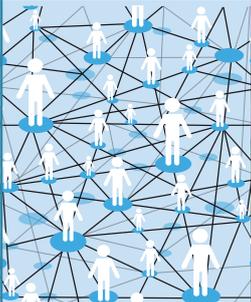
bien installée au pied de l'escalier de la mairie. Ce beau cadeau venu de Farnsfield, offert aux yeux de tout le monde, est un témoignage d'amitié entre les deux comités en même temps qu'un bel outil de communication.

Du 4 au 8 mai 2018, une cinquantaine de personnes de l'association s'est déplacée pour le match retour des festivités du trentenaire. Match qui s'est avéré très détendu !



La principale manifestation de l'association, les **Puces andolléennes**, se tiendra le **dimanche 11 novembre** à la salle des fêtes. Les cours d'anglais sont suivis depuis septembre 2017 par une douzaine de personnes.

## /// UNE ENTREPRISE : ELEKTO INDUSTRIE

|  |                     |   |   |
|--|---------------------|---|---|
|  | Prototypes          | Elekto s'est développée par l'effervescence de la téléphonie et elle a su s'adapter à la demande et aux besoins de ses clients. | Zone Artisanale<br>du Pont de Pierre<br>53240 ANDOUILLE<br><br>+33(0)243 687 758<br>contact@elekto.fr |
|  | CMS                 |   |   |
|  | Câblage/intégration |   |   |
|  | Tests               |   |   |
|  | Services            |   |   |



PME créée en 1990. Son outil de production s'est modernisé avec un bâtiment de 4 200 m<sup>2</sup> en 2014 et de nombreux investissements d'équipement afin de répondre à une demande croissante de ses clients. L'entreprise emploie environ 100 personnes (opérateurs, techniciens, ingénieurs...). Elle répond aux demandes des industriels dans divers marchés de la haute technologie, du médical à l'aéronautique en passant par le multimédia, l'affichage et autres domaines d'activité...



En **2017**, Bruno SONNET, originaire de Martigné-sur-Mayenne (déjà dirigeant de la société TME basée à Gorrion) rachète l'entreprise. Avec plus de 30 ans d'expérience dans l'électronique, il a acquis une riche palette de compétences dans ce domaine. A son arrivée à la direction, il porte un œil avisé pour identifier les forces et les faiblesses, ainsi que les pistes à explorer pour la pérennité de l'entreprise.

Par son savoir-faire, ses compétences, ses gammes complètes de prestations et aux gages d'expertise des certifications, elle sait proposer un service global pour chaque projet. Ce qui lui permet de se positionner comme un acteur incontournable sur le marché français. «*Mais ceci s'effectue grâce à la qualité de nos salariés. Sensibilisés aux respects environnementaux ainsi qu'à la gestion de la santé et de la sécurité au travail, nous avons obtenu les certifications*» explique M. SONNET.

«L'objectif du bien-être au travail fait partie de la politique actuelle de la société par l'aménagement et l'ergonomie des postes de travail.

Nos salariés accompagnent les clients à toutes les étapes (achats, approvisionnements, planification, méthodes, process, fabrication, contrôles, test, intégration, suivi...).

Leurs expériences permettent de satisfaire les besoins et répondre précisément aux demandes de nos clients. Cette connaissance et proximité avec nos clients sont les atouts d'un suivi personnalisé. Nos offres font l'objet d'études approfondies et s'adaptent aux besoins de nos clients. Nous les accompagnons tout au long du développement de leur projet, mais aussi au cours de leur utilisation. La grande majorité de nos productions sont exportées par nos clients à travers le monde.

Enfin, nous nous engageons à la satisfaction totale du client».



## /// DES COMMERÇANTS : BOUCHERIE-CHARCUTERIE-TRAITEUR PICHÉREAU

**BOUCHERIE  
CHARCUTERIE  
TRAITEUR**

Christine & Sébastien PICHÉREAU

02 43 69 73 93

10, rue Ulphace-Benoît  
53240 ANDOUILLE



### Sébastien et Christine PICHÉREAU

Installés depuis 1997, rue Ulphace-Benoît à Andouillé, Christine et Sébastien offrent à leur clientèle des produits de qualité. Adeptes de la filière courte, leur rayon boucherie est très souvent alimenté par des viandes achetées aux éleveurs de notre commune ou des communes environnantes.

Une démarche volontaire qui, tout en donnant confiance aux consommateurs, valorisent aussi le savoir-faire et le travail

de nos agriculteurs.

Par ailleurs, Christine et Sébastien exercent le métier de traiteur et proposent aux particuliers des prestations abouties tels que buffets, banquets et repas de mariage.

Un couple de commerçants très à l'écoute de leur clientèle et en particulier des nombreuses associations andolléennes dans lesquelles ils sont très investis.



## UNE ASSOCIATION : A.L.A. HANDBALL

Le club de l'A.L. Andouillé a été créé en 1967 sous l'impulsion de Bernard Cronier, et qui a pris la fonction de secrétaire dès sa première année (présidente Mme Odette Lefaucheux-déclaration officielle en préfecture le 31 mars 1967).



La 1<sup>re</sup> section sportive était une section de basket féminin et masculin, qui a dès l'année suivante, vu naître une section handball en 1968. MM. et Mmes Pa-point, Garnavault, Viel, Aubry, Ferré, Goufre, Bachelot, Bignon, Houdusse, Huchet, Loisnard et Pouteau seront parmi les tous premiers handballeurs / handballeuses du club de l'A.L. Andouillé. Roland Coulon arrive ensuite au club au début des années 80 et prend en charge l'école de hand + joueur en senior garçon. La section handball va ensuite se développer sous l'impulsion d'Yvan Tissier président du club dans les années 80/90. Le club sera à son apogée au milieu et fin des années 90 avec les équipes fanions (seniors masculine et féminine) qui atteignent le niveau Prénational, et dans la foulée, manquent de peu l'accession en National 3.



Après 2/3 années aux portes de la Nationale 3 le club digère mal la chose et enregistre 3 descentes consécutives pour évoluer au niveau départemental au début des années 2000.

La décennie suivante le club évoluera en honneur régional et depuis 2010, entre l'honneur régional et la 1<sup>re</sup> division départementale. Le club a vu passer de nombreux présidents pendant ces années, Roland Coulon, Antoine Beauvallet, Philippe Gougeon, Sébastien Quéro, Thomas Orrière, Yamina Houaouti...

### Effectifs du club en 2017-2018 : environ 132 licenciés :

1 section baby hand (1 séance/mois le dimanche matin - Éveil au handball pour les 3-6 ans) / 1 équipe -8 ans / 1 équipe -10 ans / 1 équipe -12 garçons / 1 équipe -12 filles / 1 équipe -14 garçons / 1 équipe -16 filles / 2 équipes -16 garçons / 1 équipe -18 garçons / 1 équipe -20 filles / 1 équipe seniors féminines / 1 équipe seniors masculines.

**Saison 2017-2018 / Composition du bureau :** Président : Samuel Fournier ; Secrétaire : Virginie Quéro ; Trésorière : Estelle Galard. Membres : Sébastien Quéro, Pierrick Sallard, Jayce Piaulet, Catherine Blanchet, Armel Heinry.



**Souvenir  
des  
50 ans  
du club de  
l'A.L.A. handball  
-  
Andouillé  
Samedi 18 juin 2018**

## UN ARTISAN : A.M.D.

A.M.D Agencement Menuiserie Delahaye est spécialisé, comme son nom l'indique, dans l'agencement intérieur et la menuiserie. Les services sont destinés aux particuliers mais également aux architectes, entreprises, administrations et syndicats de copropriétés.

L'entreprise est présente dans la Zone d'Activité du Pont de Pierre à Andouillé depuis 1978, Mr Delahaye en est le gérant depuis le 1er avril 2013

Forte d'une expérience de 15 ans dans la menuiserie alu, pvc et bois ainsi que dans l'agencement intérieur, l'équipe d'A.M.D sait vous offrir un service de qualité, de proximité et de rapidité.



L'entreprise possède les qualifications RGE et QUALIBAT qui vous assure un travail de qualité et une garantie pendant dix ans sur vos projets d'amélioration de l'habitat.

Notre entreprise est à taille humaine, elle sait donc offrir un service de qualité et de proximité, en ayant un seul interlocuteur et une seule et même équipe sur votre chantier.

M. Delahaye John le dirigeant, que vous rencontrerez pour lui faire part de votre projet, sera à votre écoute et saura vous conseiller avant d'établir un devis gratuit. Lors du démarrage de votre chantier, M. Delahaye sera présent pour briefier l'équipe qui interviendra. Sachez aussi, que pour créer un climat de confiance ce seront toujours les mêmes ouvriers compétents qui seront présents chaque jour sur votre chantier.

### Nos principaux domaines d'intervention :

**LA MENUISERIE / L'AGENCEMENT INTÉRIEUR / L'ISOLATION et la PLAQUISTÉRIE / LA RÉALISATION DE MEUBLES**

Découvrez nos réalisations sur la page [facebook](#) AMD Andouillé. Pour de plus amples renseignements, contacter AMD Agencement Menuiserie Delahaye ZA du Pont de Pierre - 53240 Andouillé - Tél. : 02 43 37 68 96 - Mail amd53@sfr.fr



Commune d'Andouillé



Services municipaux



SERVICE PÉRISCOLAIRE

**GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE - CENTRE DE LOISIRS**  
Impasse de la Daumerie

**RESTAURANT SCOLAIRE** Tél. : 09 61 67 83 14



SERVICE JEUNESSE

Tél. : 09 75 73 86 41

Infos pratiques



**BUREAU DE POSTE** : 17 bis, rue de l'Hôtel-de-Ville  
Tél. : 02 43 01 59 41 - Fermé le lundi & samedi après-midi.

Ouvert :  
du mardi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h30 à 17h00  
Samedi : 9h00 à 12h00 **levée du courrier : 15h15**

**TRÉSORERIE D'ERNÉE**

Tél. : 02 43 05 18 93 - Fax : 02 43 05 86 97

E-mail : t053012@dgfip.finances.gouv.fr

**Horaires d'ouverture :**

lundi - mardi - jeudi : 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

**CULTE** - Tél. : 02 43 69 73 72

(Église catholique) Presbytère - 2 rue du Docteur-Jouis.

**AIDES-FAMILIALES** - Tél. : 02 43 69 74 60

S'adresser à Soeur Marie-José -11, rue Alfred-Jarry.

**ADMR** - Tél. : 02 43 68 10 44

S'adresser au secrétariat de l'association

14 bis, rue du Docteur-Jouis

**SECOURS CATHOLIQUE**

Annick POUPET 6 rue de Chailland - St-Germain-Le-Guillaume  
Maryvonne LEGROS - La Tourmentière - Andouillé

**C.L.I.C. Ernée Boc'age**

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique  
20, avenue de Paris - BP 73 - 53500 ERNÉE - Tél. : 02 43 03 37 13

**Permanence sur rendez-vous**

**Maire et Adjoint.** Une permanence est assurée chaque jour à la mairie, soit par le maire, soit par l'un de ses adjoints.



VOS ÉLUS

**Astreinte élus**

En cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la Mairie, il est possible de contacter un élu municipal d'astreinte au numéro : **06 20 29 54 30.**



SERVICE ADMINISTRATIF

16, rue de l'Hôtel-de-Ville

E-mail : mairie.and53@wanadoo.fr - Site : www.ville-andouille.fr

Tél. : 02 43 69 72 72 - Fax : 02 43 68 77 77

|                    |                  |                         |
|--------------------|------------------|-------------------------|
| LUNDI              |                  | 14 h 00 - 18 h 00       |
| MARDI              | 9 h 00 - 12 h 00 | 14 h 00 - 18 h 00       |
| MERCREDI           | 9 h 00 - 12 h 00 | 14 h 00 - 18 h 00       |
| JEUDI              | 9 h 00 - 12 h 00 | 14 h 00 - 18 h 00       |
| VENDREDI           | 9 h 00 - 12 h 00 | 14 h 00 - 18 h 00       |
| SAMEDI (sauf août) | 9 h 00 - 12 h 00 | 1 <sup>er</sup> du mois |



BIBLIOTHÈQUE

6, place du Petit Ménéil

E-mail : bibliotheque.and-53@wanadoo.fr

site internet : <http://bibdandouille.blogspot.fr>

Tél. : 02 43 37 68 50 - Fax : 02 43 68 77 77

**Horaires d'ouverture :**

|          |                   |                   |
|----------|-------------------|-------------------|
| MARDI    |                   | 15 h 45 - 18 h 30 |
| MERCREDI | 10 h 00 - 12 h 00 | 14 h 00 - 18 h 30 |
| VENDREDI |                   | 15 h 45 - 18 h 30 |
| SAMEDI   | 10 h 30 - 15 h 00 | (en continu)      |

Dernier emprunt : 15 mn avant la fermeture



SALLES

Salle Omnisports 35, rue E.-Dufourd Tél. 02 43 69 74 58

Salle de Judo 35, rue E.-Dufourd Tél. 02 43 69 74 58

Salle des Fêtes 35, rue E.-Dufourd Tél. 02 43 69 74 68

Salle du Ménéil Rue de Bretagne Tél. 02 43 58 54 09

Stade Municipal 35, rue E.-Dufourd Tél. 02 43 68 79 30

Cours extérieur de Tennis Rue E.-Dufourd

Stade en stabilisé et Piste d'Athlétisme Rue E.-Dufourd (derrière la salle des sports)

Jardin Public CRAPA Allée des Îles

Camping Municipal Allée des Îles Tél. 02 43 01 18 10  
Tél. 06 14 81 75 16

Terrain de Pétanque Rue du Dr-Jouis

Jardins familiaux Rue de Bretagne

Salle polyvalente de loisirs 16, rue de l'Hôtel-de-Ville

Salle de Musique 2, rue du Dr-Jouis Tél. 02 43 01 19 88

Sentiers pédestres, équestres, vtt (dépliants en mairie)

Infos pratiques



SERVICES COMMUNAUTAIRES

C.C.E.

Parc d'activités de la Querminais - 53500 ERNÉE  
**Tél. : 02 43 05 98 80** - Fax : 02 43 05 24 45  
 E-mail : cc-lernee@wanadoo.fr - Site : www.cc-lernee.fr  
 Ouvert du lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30  
 Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00.

C.I.A.S.

Parc d'activités de la Querminais - 53500 ERNÉE  
**Tél. : 02 43 05 46 31** - Fax : 02 43 05 46 32  
 centre.de.ressources.erne@wanadoo.fr



DÉCHETTERIE

Z.A. de la Maladrerie - **Tél. : 02 43 01 13 45**  
 Facturation - Renseignements CCE - Tél. : 02 43 05 24 53

Horaires d'ouverture

du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre :

Lundi, Mercredi et Vendredi : 16 h 00 à 17 h 30  
 Samedi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00



ENSEIGNEMENTS

ÉCOLES

École Maternelle 1-2-3 Soleil  
 6 rue du Docteur-Jouis - **Tél. : 02 43 69 76 30**

École Primaire La Marelle  
 4, rue du Chemin de Fer - **Tél. : 02 43 69 72 74**

École du Sacré-Cœur - Maternelle et Primaire  
 24, rue E.-Dufourd - **Tél. : 02 43 69 74 87**

COLLÈGE DES SEPT FONTAINES

33, rue E.-Dufourd - **Tél. : 02 43 01 58 40**

I.T.E.P.

Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique  
 22, rue U.-Benoist - **Tél. : 02 43 69 75 19**



URGENCES

GENDARMERIE

24, rue U.-Benoist - **Tél. : 17 ou 02 43 26 18 10**

La brigade est placée sous le commandement de l'adjudant Antoine MICHEL.

Horaires d'ouverture au public (brigades groupées Andouillé - Port Brilllet)

|              | Lundi       | Mardi       | Mercredi    | Judi        | Vendredi    | Samedi      | Dimanche    |
|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Andouillé    |             |             |             | 10 h - 12 h |             |             |             |
|              | 14 h - 18 h |             | 14 h - 18 h |             |             | 14 h - 18 h |             |
| Port-Brillet | 8 h - 12 h  | 9 h - 12 h  |
|              | 14 h - 18 h | 15 h - 18 h |

SAPEURS POMPIERS

Centre de Secours : 1, rue de la Convenancière  
**Tél. : 18 ou 02 43 69 73 05** - Fax : 02 43 69 73 05

Le corps des sapeurs pompiers volontaires d'Andouillé est placé sous le commandement du chef de centre, le lieutenant Sébastien Mordret.

MÉDECINS

Docteurs Sarah et Baptiste DUNET : 2, rue Frédéric Chaplet -  
**Tél. : 02 52 46 02 20**

Permanence des soins - **Tél. : 116 117**



PERMANENCES

ASSISTANTE SOCIALE

Elle reçoit en mairie les mardis sur rendez-vous de 10h00 à 12h00 et les jeudis sur rendez-vous de 14h00 à 16h00.

En dehors de ces jours, s'adresser à l'antenne Solidarité d'Ernée **Tél. : 02 43 11 26 28**



TRANSPORT

SNCF

A Laval, à 15 km. Renseignements : 36 35 ou sncf.com

SERVICE QUOTIDIEN DE CARS

S'adresser à CD 53

NB : Il n'y a pas de service les dimanches et jours fériés.

Attention : les arrêts d'autocar ont été transférés :  
 - au niveau du parking du cimetière : Ernée/Laval  
 - au n° 7 rue de la Poste : Laval/Ernée.

PETIT PÉGASE

Pour se déplacer en Mayenne, et aussi à Fougères et St-Hilaire du Harcouët.

Petit Pégase est à votre disposition :

- du lundi au vendredi,  
 9 h 00-16 h 00 sans interruption ;

- le samedi, de 8 h 30 à 11 h 00.

Renseignements et réservations :

**Tél. : 02 43 66 53 53**

Tarifs/Personne/trajet simple :

2 € dans le secteur



EDF

Sécurité dépannage : **09 726 750 53**

Agence locale de Laval : 118, rue Victor-Boissel - 53000 Laval

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

C.C.E. (Contact Services communautaires en haut de page)

EAU

S'adresser à la Société Lyonnaise des Eaux  
 15, rue André Citroën - ZA Le Millenium - 53940 St-Berthevin

Urgence : **Journée (du lundi au vendredi de 8h à 12h) : 0977 408 408**

En dehors des horaires de journée : **0977 401 115 (24h/24).**

Si le réseau d'assainissement est bouché, faites appel à la Société Lyonnaise des Eaux. Toute intervention sur le domaine public étant comprise dans le contrat d'affermage, le déplacement de la Société est gratuit dans ce cas. Vous devez payer l'intervention de la Société lorsque le problème se trouve entre l'habitation et le regard.

SPA (SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX)

**Tél. : 02 43 53 72 21** - Z.I. des Touches - 53000 Laval

VÉTÉRINAIRE - Tél. : 02 43 69 73 19

CABINET COART - GUEDON - NICOT - ROUSSELOT - VANBELLE  
 5, boulevard Fortin ou 43 rue du Docteur-Jouis.

Pour les permanences, consulter la presse locale.

## NAISSANCES



|                 |                              |
|-----------------|------------------------------|
| CHÉROT Gabriel  | 1 <sup>er</sup> Janvier 2017 |
| CERISIER Alexy  | 6 Janvier 2017               |
| BESCHER Bastien | 28 Janvier 2017              |
| BEDOJET Logann  | 29 Janvier 2017              |
| HUET Ashley     | 22 Février 2017              |
| DENIAU Yuna     | 8 Mars 2017                  |
| GRANDJEAN Nolan | 20 Avril 2017                |
| GUILLOU June    | 4 Juin 2017                  |
| BIGOT Inès      | 27 Juin 2017                 |
| TESSIER Paul    | 6 Juillet 2017               |
| BOUVIER Manon   | 16 Juillet 2017              |
| MARTIN Sam      | 17 Juillet 2017              |
| GAMBERT Edouin  | 22 Juillet 2017              |



|                  |                   |
|------------------|-------------------|
| DENIS Anissa     | 6 Août 2017       |
| BOITIÈRE Paul    | 13 Août 2017      |
| LESOURD Loane    | 18 Août 2017      |
| MIGNON Jade      | 24 Août 2017      |
| BOUSSARD Alix    | 29 Août 2017      |
| BILLON Rachel    | 8 Septembre 2017  |
| CHOTTIN Eléonore | 13 Septembre 2017 |
| MÉRER Martin     | 25 Septembre 2017 |
| LEROUX Ambre     | 25 Octobre 2017   |
| SÉGALEN Colyne   | 18 Novembre 2017  |
| PÉNEL Santiago   | 27 Novembre 2017  |
| SAVARY Jules     | 9 Décembre 2017   |
| RIVARD Elio      | 21 Décembre 2017  |

## MARIAGES



|   |                                 |
|---|---------------------------------|
| LEMETAYER Arnaud et ANDRZEJEWSKI Aude   | le 27 Mai 2017                  |
| EPAILLARD Paul et GEORGES Christiane    | le 13 Juin 2017                 |
| LECOQ Manuel et GUÉRIN Lucie            | le 17 Juin 2017                 |
| GENDRON Hervé et CHALOPIN Laëticia      | le 17 Juin 2017                 |
| BERGER Christophe et MOMBULOT Bérengère | le 1 <sup>er</sup> Juillet 2017 |
| BRIZARD Anthony et BRIOT Anaïs          | le 5 Août 2017                  |
| HUET Christian et REGIS Marie           | le 19 Août 2017                 |
| FOURNIER Hubert et ENGUEHARD Charlène   | le 23 Septembre 2017            |
| GOUGEON Guillaume et SALORT Jeanne      | le 30 Septembre 2017            |

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

|                       |                            |
|-----------------------|----------------------------|
| BALLÉ Germaine        | 3 Janvier 2017             |
| MENAN Marcel          | 4 Janvier 2017             |
| LEGROUX Valentin      | 27 Janvier 2017            |
| LORDEL Jacqueline     | 13 Mars 2017               |
| TRILLON Alphonse      | 1 <sup>er</sup> Avril 2017 |
| HÉRIVEAU Denise       | 21 Avril 2017              |
| BEDOIN Jean-Marie     | 4 Mai 2017                 |
| MESLIER Alain         | 12 Mai 2017                |
| COURAPIED Anna        | 9 Juillet 2017             |
| TIROUFFLET Michelle   | 14 Juillet 2017            |
| COTTEREAU Jean-Claude | 20 Juillet 2017            |
| MARCADÉ Lucienne      | 24 Juillet 2017            |
| BRIARD Pascal         | 17 Août 2017               |
| SÉPART Ernestine      | 20 Août 2017               |
| POIRIER Bruno         | 15 Septembre 2017          |
| GASNIER Jean-Marcel   | 29 Novembre 2017           |
| LANDRI Chantal        | 13 Décembre 2017           |
| LEMÉTAYER Françoise   | 23 Décembre 2017           |

## LA POSTE D'ANDOUILLÉ

Écrit par Yves Rivière, historien local.

Le **4 décembre 1855** le conseil municipal demande à l'unanimité un bureau de Poste à Andouillé. Ce bureau de poste a été installé au n°7 de la rue Emmanuel-Dufourd.

Le courrier à cette époque était acheminé depuis Laval par voiture à cheval, et à partir de 1902 par la voie ferrée, ligne Laval-Landivy qui a fonctionné de 1902 à 1939, date à laquelle le transport fut effectué par véhicule automobile.

**En 1950**, la direction des PTT propose le transfert du bureau de Chailland qui refuse cette proposition. La municipalité d'Andouillé achète l'ancien hôtel (Le Lion d'Or) situé place de l'Église au n°2 bis rue de Bretagne pour l'installer.

**En 1965**, malgré de nombreux aménagements, les locaux ne répondent plus aux exigences du trafic ainsi qu'à l'extension géographique et de la distribution motorisée du courrier.

Un bureau neuf, moderne et fonctionnel est construit au 17 bis, rue de l'Hôtel de Ville. La mise en service a eu lieu le **17 mai 1993** (l'ancien bureau abrite l'étude notariale).

L'effectif de l'établissement était en 1996 d'un receveur, 4 agents administratifs, treize préposés à la distribution, une femme de ménage.



**En 2016**, le receveur n'est pas affecté en permanence et un seul poste d'agent administratif est maintenu, les autres postes sont inchangés.

Les communes desservies par le bureau d'Andouillé sont les mêmes qu'en 1996, soit :

Andouillé, La Baconnière, La Bigotière, St-Germain-le-Guillaume, St-Jean-sur-Mayenne, St-Germain d'Anxure, St-Germain-le-Fouilloux, Montfleurs, Alexain et Placé, soit 10 communes. Jusqu'en 1965, la distribution du courrier était effectuée à pied ou à vélo et les chemins de campagne étaient très souvent impraticables.

## La marche des facteurs

Paroles et musique de V. Lainé, en hommage à tous les postiers mayennais de la marche du 22 mai 1952.

Il porte les nouvelles  
il est l'ami de tous,  
On l'aim' on le cajole  
Et les femm's en sont folles.  
Les amoureux le guettent  
Car ils espèrent toujours  
D'une jolie fillette  
De doux billets d'amour

Le képi sur l'oreille  
Il siffle la ritournelle  
Mais pour gagner la marche  
Il faut bien qu'il le sache  
Vite il faut avancer  
Aussi pour l'entraîner  
A notre brave facteur  
Chantons donc tous en coeur



### Refrain

C'est le facteur qui passe.  
Levé de bon matin,  
Jamais il ne se lasse,  
Il reste toujours plein d'entrain.  
Vous le voyez souriant,  
Aussi sous tous les temps  
Il apport' la gaîté.  
Viv' le facteur des PTT.

### Anecdote :

Avant la guerre 1939-1945, la distribution du courrier était assurée également le dimanche. Les facteurs attendaient les gens qui venaient assister à la messe et partageaient en campagne distribuer le courrier de ceux qui n'avaient pas été joints sur la place de l'Église.



1907  
Actuellement  
36, rue Dufourd



Rue de Gonnette



ANDOUILLÉ (Mayenne) - Rue de Richelieu



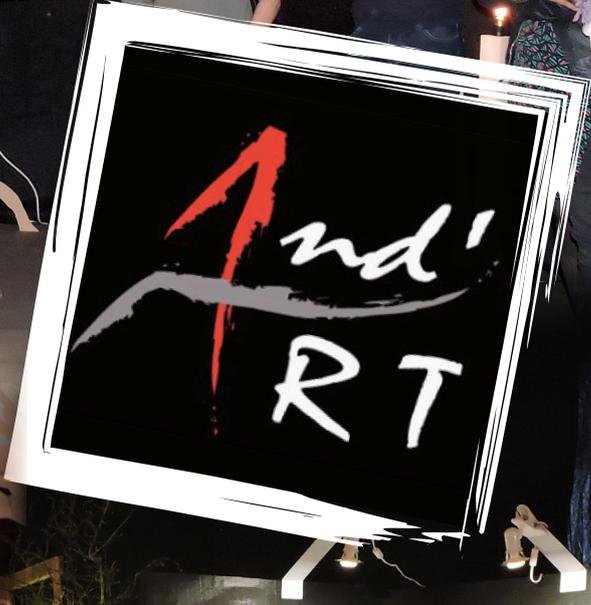
1951  
à La Gastardière

Passage du facteur M. Sivé. Fernande Fortin (à gauche) lit le journal qu'elle vient de recevoir et Yves Rivière (à droite) reçoit une lettre.



Animations

Sculptures



Concerts



Exposition



Peintures

